

Nucléaire : « Les civils jamais informés des menaces »

Nucléaire. « Le temps n'est-il pas venu pour la France de se conformer au droit international qui, depuis le 22 janvier 2021, stipule que les armes nucléaires sont enfin illégales ? »

Laurent Lintanf (courriel) :

« Lors de son récent voyage en Polynésie, le président de la République a dû faire face aux victimes des essais nucléaires réalisés par la France et reconnaître « qu'on [leur a] menti si longtemps »... « Ces essais, en particulier ceux entre 1966 et 1974, dont on ne peut absolument pas dire qu'ils étaient propres »... »

Trente années de désinformation donc, au service du « mythe de la bombe propre » pour finir par avouer que les populations civiles ne sont jamais informées des menaces auxquelles les expose la logique du nucléaire militaire.

Trente années de désinformation, avant qu'un Président ne finisse par déclarer lui-même qu'« il y a eu des risques pris qui n'étaient pas mesurés... »

Mais ces déclarations, qui ne concernent que les essais nucléaires eux-mêmes, ne doivent-elles pas être transposées à l'ensemble de la doctrine de la « dissuasion nucléaire » ?

Alors, pour reprendre les propos du Président :

- Et si... « **on nous mentait depuis si longtemps** » quand on nous fait croire que la dissuasion nucléaire est la garantie de notre sécurité ?

- Et si... « **il y avait des risques pris qui ne sont pas mesurés...** » quand on poursuit aveuglément la dangereuse et coûteuse course folle aux armements nucléaires ?

- Et si, tout comme le pseudo « bombe propre », l'efficacité et la fiabilité de



Le président Emmanuel Macron lors de son discours, après son arrivée sur l'atoll de Manihi, dans l'archipel des Tuamotu, en Polynésie française, le 26 juillet.

(PHOTO : LUCOVIC MARIN, AFP)

cette fameuse dissuasion nucléaire n'étaient finalement elles-mêmes qu'un « mythe » ?

Alors, plutôt que d'attendre encore durant trente années de désinformation, avant qu'un président de la République ne soit contraint de reconnaître et l'impasse et le danger extrême du nucléaire militaire, le temps n'est-il pas venu pour la France de se conformer au droit international qui, depuis le 22 janvier 2021, stipule

que les armes nucléaires sont enfin illégales ?

Oui, monsieur le Président, à la veille de la commémoration des catastrophes de Hiroshima et Nagasaki, le temps n'est-il pas enfin venu pour vous, de signer au nom de la France, le tout nouveau Traité international portant sur l'interdiction des armes nucléaires, le fameux TIAN, qui vient tout juste d'entrer en vigueur et qui est seul à même de véritablement

nous protéger du feu nucléaire ?

Cinquante-sept États ont déjà rejoint ce Traité ; à quand la signature de la France ? C'est très précisément ce à quoi vous exhorte, non seulement l'Onu, mais aussi la très respectable Croix-Rouge internationale... Monsieur le Président, n'attendez pas encore trente ans pour signer le TIAN, car dans trente ans, il ne sera plus temps. Pas même pour demander « pardon ». >>>